



SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 25 JUIN 2026

Le comité syndical dûment convoqué par son Président par lettre en date du 15 juin 2026,

En présence de 9 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

7 membres titulaires :

M. Lionel CHISS, M. Jacques DORIDAM, M. Dominique DURAND, Mme Manoëlle MARTIN, M. Philippe EYMERY, Mme Nadège LEFEBVRE, Mme Anne FUMERY ;

En présence également de :

Mme Nathalie ROLLAND
Mme Martine MAILLET
M. Philippe DESIREST

suppléante de
suppléante de
suppléant de

M. Lionel CHISS
M. Jacques DORIDAM
M. Dominique DURAND

2 membres titulaires ayant donné pouvoir :

M. Christophe COULON ayant donné pouvoir à Manoëlle MARTIN
Mme Martine BORGEO ayant donné pouvoir à Mme Anne FUMERY

Etaient excusés :

Mme Catherine MARTIN, Mme Nathalie LEBAS, M. Jean DESESSART, M. Jocelyn BELLAMY, M. Denis PYPE, M. Jean CAUWEL, M. Daniel LECA, M. Franck PIA, Mme Joëlle GARAUULT, M. Luc CHAPOTON, M. Pascal VERBEKE, M. Olivier PACCAUD.

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte,

Délibérant conformément aux articles L. 3312-5 du code général des collectivités territoriales,

A délibéré sur le **rapport CS SMABT 2026-06-25-01** relatif à l'approbation du règlement budgétaire et financier (RBF) du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Beauvais-Tillé ;

CONSIDERANT que le RBF doit être approuvé à l'occasion de chaque renouvellement général des membres de l'organe délibérant ;

CONSIDERANT que le RBF sera valable pour la durée de la mandature ;

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **APPROUVE** le règlement budgétaire et financier (RBF), ci annexé ;

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized oval shape with a vertical line through it and a horizontal line across the middle, followed by a small flourish.

Lionel CHISS
Président du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé